

## Les aides financières et techniques pour vos projets liés à l'habitat et au patrimoine

	<p>Si votre projet est situé sur le territoire de la communauté de communes de <b>Noblat</b></p> 
<p><b>Vous souhaitez réaliser des travaux d'adaptation de votre logement au vieillissement ou au handicap : travaux d'adaptation de la salle de bain par exemple</b> <i>Les aides sont soumises à conditions de ressources</i></p>	<p><b>Contact : SoliHa</b> <b>Immeuble le Danube</b> <b>44, rue Rhin et Danube</b> <b>87280 LIMOGES</b> <b>05 55 10 18 78</b></p>
<p><b>Vous souhaitez réaliser des travaux d'isolation de votre logement et d'économie d'énergie</b> <i>Les aides sont soumises à conditions de ressources</i></p>	<p><b>Contact : SoliHa</b> <b>Immeuble le Danube</b> <b>44, rue Rhin et Danube</b> <b>87280 LIMOGES</b> <b>05 55 10 18 78</b></p>
<p><b>Vous souhaitez restaurer un édifice de petit patrimoine : puits, lavoir, fontaine, pigeonnier, clédier, mur en pierres sèches...</b> <i>Il est visible de la voie publique</i></p>	<p><b>Contact : Pays Monts et Barrages</b> <b>Le Château</b> <b>87460 BUJALEUF</b> <b>05 55 69 57 60</b></p>

La Communauté de communes de Noblat concerne les communes de : Champnétery, Le Châtenet-en-Dognon, Eybouleuf, La Geneytouse, Moissannes, Saint-Bonnet-Briance, Saint-Denis-des-Murs, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Martin-Terressus, Saint-Paul, Royères, Sauviat-sur-Vige.